

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE URBAINE**  
**DE CASABLANCA**

---

Le conseil d'administration de l'Agence Urbaine de Casablanca s'est réuni au siège de la Wilaya de la Région de Casablanca-Settat, le Vendredi 30 Mars 2018, sous la présidence du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, Monsieur Noureddine BOUTAYEB.

L'ordre du jour de cette session a porté sur la présentation du rapport d'activités de l'agence urbaine au titre de l'exercice 2017, du projet du budget au titre de l'exercice 2018 et du plan d'actions pour la période 2018-2020.

Ouvrant la séance, Monsieur le Ministre a rappelé la sollicitude dont Sa Majesté le Roi Mohamed VI que Dieu L'assiste entoure la capitale économique du Royaume et ses habitants en veillant au lancement de grands projets urbains permettant de placer Casablanca parmi les grandes métropoles mondiales sur le plan économique et financier et au suivi des programmes de résorption des bidonvilles, de traitement de l'habitat menaçant ruine, de restructuration des quartiers sous équipés ainsi que le projet de réhabilitation et de mise à niveau de l'Ancienne Médina- Programme II. Il a également mis en valeur le rôle que joue l'Agence Urbaine de Casablanca dans le domaine de la planification et de l'aménagement urbains ainsi que sa contribution à la dynamique urbaine sans précédent que connaît Casablanca.

Il a, ensuite, cédé la parole au Gouverneur, Directeur Général de l'Agence Urbaine de Casablanca, Monsieur Mohamed Aouzai, qui a passé en revue le bilan d'activités de l'agence urbaine (année 2017) et présenté le projet du budget au titre de l'exercice 2018 ainsi que le plan d'actions de l'établissement pour la période 2018-2020.

Concernant les principales activités au titre de l'année 2017, le Gouverneur, Directeur Général de l'Agence Urbaine de Casablanca a tenu à faire le point sur l'avancement important de la couverture du Grand Casablanca en documents d'urbanisme, dans la mesure où :

- 30 plans d'aménagement ont été homologués, ce qui représente un taux de couverture de 80% de l'aire du SDAU et 96% du territoire de la commune de Casablanca ;

- 6 plans d'aménagement sont en cours d'élaboration dont 2 sont en phase d'enquête publique (Mejjatia Ouled Taleb-Echallalate) et 2 soumis à l'examen du Comité local : (Mejjatia et Nouaceur), et 2 autres sont en cours de finalisation (Sidi Belyout et El Mechouar).

Le Gouverneur, Directeur Général de l'Agence Urbaine de Casablanca a également indiqué que cette dernière s'attelle à l'élaboration de 13 plans d'aménagement sectoriels (P.A.S) dont celui de la commune d'Ouled Azzouz , déjà homologué.

S'agissant de la gestion urbaine, l'année 2017 a été marquée par l'instruction au sein des guichets uniques, instaurés auprès des communes, de 8425 projets, touchant tous les secteurs (habitat, industrie, tourisme ainsi que le commerce et les équipements publics et privés), dont 4369 ont reçu un avis conforme, soit 52%. Dans le cadre du programme social 250 000 DH, 249 projets ont reçu l'avis conforme de l'agence urbaine, ce qui permettra de dégager un potentiel de 253 000 unités de logement social, dont 37% sont localisées à la préfecture de Casablanca et 34% à la province de Nouaceur.

De même, dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie et d'habitat des ménages, l'agence urbaine accompagne, en étroite concertation avec les différents partenaires, les programmes de résorption des bidonvilles, de traitement des constructions menaçant ruine et de restructuration des quartiers sous équipés.

En ce qui concerne le patrimoine architectural, l'agence urbaine a lancé une étude relative à l'élaboration d'un plan de sauvegarde et de valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager du cœur historique de Casablanca dans l'arrondissement de Sidi Belyout, qui constitue la première phase d'une étude globale à lancer sur tout le territoire du Grand Casablanca dans le but de mettre en place le cadre adéquat à la protection et la valorisation du riche patrimoine dont dispose la ville de Casablanca.

L'agence urbaine poursuit également la réalisation du Projet de réhabilitation et de mise à niveau de l'Ancienne Médina-deuxième programme, lancé par Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste, le 1<sup>er</sup> Avril 2014. Ce programme vise l'amélioration du cadre de vie de la population de l'ancienne Médina, la création de nouveaux équipements de proximité, la promotion des secteurs du commerce et de l'artisanat, l'insertion sociale des jeunes, des femmes et des personnes en situation d'handicap, le développement culturel et artistique et enfin la réhabilitation et la mise à niveau des édifices à valeur architecturale et patrimoniale.

L'état d'avancement de ce programme, en 2017, peut être résumé comme suit :

- Réalisation des diagnostics techniques de 1.356 constructions ayant permis d'identifier 316 constructions à démolir (dont 32 constructions ont

été démolies et 102 constructions évacuées et fermées, 182 constructions en cours d'évacuation) et 1.040 constructions à conforter ou à démolir partiellement 106 constructions ont fait l'objet d'étalement, 50 constructions dont les plans de confortement sont établis et 8 constructions sont en cours de confortement.

- 1.040 ménages traités dont 940 évacués. Sur les 940 ménages, 838 sont relogés définitivement et 102 en cours de relogement.
- Octroi d'une aide au loyer à 49 ménages évacués provisoirement en attendant l'achèvement des travaux de confortement de leurs constructions.
  - Déplacement et renforcement de deux postes de distribution électrique à savoir les postes « Place Ouazzane » et « Arsat Zerktouni », alors que le poste sis place Bab Lakbir est en cours de réalisation.
  - Ravalement des façades sur les axes principaux dont le taux d'avancement a atteint 60%.
  - Achèvement des travaux de mise à niveau de la crèche existante « Bab Marrakech ».
  - Achèvement des travaux de construction de la Maison des jeunes et foyer féminin « Derb Cadi » .
  - Autorisation en cours du projet de construction de la Maison des jeunes et foyer féminin "Bousmara" .
  - Achèvement du Centre socio-sportif "Opéra" (football, basketball, pétanque).
  - Autorisation en cours du projet de reconstruction du centre de santé "Bin El Ouidane" avec création d'un espace pour les activités génératrices de revenus « A.G.R » dans le domaine de la restauration, la pâtisserie et la coiffure.
  - Achèvement des travaux de réalisation du projet « Espace de l'Artisan » (espace de formation, de production et d'exposition des produits d'artisanat) qui vient en appui des efforts déployés pour la requalification de l'artisanat au sein de l'Ancienne Médina.
  - Autorisation des projets de reconversion des fondouks « Attijara » et « Mellah » en espaces d'activités d'artisanat alors que les projets de reconversion des fondouks « Central » et « Safi » sont en cours d'autorisation.
  - Réorganisation des zones commerciales, qui a atteint un taux d'avancement de 40%.
  - Accompagnement touristique marqué par : la création d'un centre d'Interprétation du Patrimoine (C.I.P) dont l'état d'avancement des travaux

a atteint 90%, la reconversion d'un bâtiment traditionnel dit « Dar Khammar» en Dar Diafa où les travaux ont atteint un taux de 65%, ainsi

- que la mise à niveau des établissements de services qui est en cours de réalisation.
- Dans le même registre et afin de renforcer le développement culturel et artistique de l'Ancienne Médina, trois projets importants sont initiés dans le cadre du deuxième programme, à savoir la mise à niveau de l'annexe administrative "Bousmara" où les travaux lancés en février dernier visent la réhabilitation du bâtiment historique « Dar El Makhzen » avec création d'un complexe culturel et artistique, la réalisation de la maison d'arts et d'exposition (Maison de la photographie) dont les études architecturales sont en cours. A signaler aussi l'achèvement des travaux du projet de réhabilitation de la Maison de l'Union avec réaménagement de son espace extérieur.
- Dans la perspective de la mise en valeur des édifices à caractère architectural et patrimonial, 30 bâtiments ont fait l'objet d'un diagnostic technique et les travaux de leur mise à niveau sont entamés en février dernier. Enfin, un livre sur l'ancienne Médina est en phase de finalisation en vue de retracer l'histoire de l'Ancienne Médina et mettre en valeur ses atouts culturels.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement du Grand Casablanca 2015-2020, l'Agence Urbaine a œuvré, en 2017, à l'accompagnement du projet de la zone industrielle " P2I ", le pont suspendu à l'entrée de Casablanca, le tunnel souterrain "Al Mouwahidine", etc.

Dans le domaine de l'aménagement urbain, le bilan d'activités de l'agence urbaine met en évidence la poursuite des études et travaux dans le cadre d'opérations d'aménagement urbain se proposant de contribuer à la dynamique d'urbanisation notamment dans les zones périphériques de la ville de Casablanca, conformément aux orientations du schéma Directeur d'Aménagement Urbain et aux prescriptions des plans d'aménagement. Il s'agit notamment du « Pôle Urbain Nouaceur » et du « Pôle Urbain Annasr » à Ouled Saleh qui fait partie du programme régional de relogement des ménages bidonvillois et qui a permis, à aujourd'hui, la production de 2470 lots bi-familiaux pour le relogement de 4.940 ménages, au moment où la troisième phase de cette opération, en cours de réception, permet la mobilisation de 796 lots bi-familiaux bénéficiant à 1.592 ménages.

A noter aussi, que pour une amélioration du processus de sa gestion administrative, l'agence urbaine entreprend la mise en place d'un progiciel de gestion intégrée (ERP), outil qui permettra de piloter et de gérer l'ensemble des processus de l'Agence (gestion de la comptabilité, gestion des ressources humaines, gestion du budget, gestion de projets, etc.).

Au terme de cette session, et après un échange fructueux entre les membres, le Conseil d'Administration a approuvé le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22/03/2017, le budget pour l'année 2018 et ont prié le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur de transmettre à Sa Majesté Le Roi Mohamed VI, que Dieu L'assiste, en leur nom propre et au nom de l'ensemble des cadres et agents de l'Agence Urbaine de Casablanca, un message de fidélité et de loyalisme ainsi que d'attachement indéfectible à Son auguste personne et au Trône Alaouite.